

Aide-mémoire du Président

Réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI)

Mercredi 23 juin 2010

Luc Guyau, Président

Point d'information sur l'établissement des priorités pour les activités techniques de l'Organisation

1. Lors de l'examen du document d'information préparé par la Direction, dès début juin 2010, sur le processus d'établissement des priorités (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/Prioritization_CoCIEE_23June_E.pdf), les Membres ont noté que l'amélioration de ce processus était un exercice de longue haleine et que le cycle de hiérarchisation des priorités engagé en 2010-2011 pour l'exercice biennal 2012-2013 constituait une transition. Ils ont également souligné la nécessité de tirer les enseignements de l'expérience passée, en vue d'adopter une approche systématique et synchronisée pour le prochain exercice biennal. Ils ont pris note de l'importance attachée par le Comité du programme à l'amélioration du processus ainsi que de l'état d'avancement des mesures destinées à recueillir, auprès des Conférences régionales et des Comités techniques, en 2010, des avis structurés sur les priorités.
2. Les Membres ont pris acte du fait que certaines réunions des Conférences régionales et Comités techniques inscrites dans le cycle approuvé des sessions des organes directeurs en vertu du système réformé de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats n'avaient pu se tenir en 2010 et que, de ce fait, certains apports sur les priorités seraient fournis très tardivement dans le processus pour le présent exercice biennal. A cet égard, les Membres ont été informés que les contributions de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, du Comité des forêts et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale seraient communiquées au Comité du programme en complément du document de synthèse que doit préparer le Secrétariat. Par ailleurs, le Comité du programme devrait tenir en février 2011 une session supplémentaire pour examiner les conclusions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et du Comité des pêches. Ce dernier devrait examiner les questions de calendrier en suspens à sa prochaine session en janvier-février 2011.
3. Le Président indépendant du Conseil a engagé une concertation avec les présidents des Conférences régionales et des Comités du Conseil en vue d'élaborer un calendrier adapté de réunions pour le prochain exercice biennal, pour favoriser les synergies entre les Organes directeurs sur la question des priorités.
4. Les Membres ont formulé des suggestions spécifiques visant à améliorer le processus d'établissement des priorités, dont les mesures ci-après:
 - Élaboration d'un format commun et d'un cadre clair pour l'examen des priorités par les Comités techniques, avec une identification précise des axes prioritaires et non prioritaires d'activité technique.
 - Amélioration proactive de la communication avec les Membres sur le processus de priorisation, à travers par exemple l'organisation de réunions informelles entre les Membres et la Direction, et la communication d'informations claires et concises visant à faciliter la compréhension de ce processus nouveau et complexe.
 - Prise en compte des résultats de la mise en oeuvre par rapport à des indicateurs et des objectifs qui seront disponibles lors du prochain exercice biennal.

5. Les Membres ont noté que la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du programme en octobre 2010 serait appelée à examiner une proposition de date et de format pour la réunion informelle prévue au cours du premier trimestre 2011, qui doit réunir les Membres, partenaires et autres sources potentielles de contributions volontaires intéressés, afin de procéder à un échange de vues sur les besoins en matière de ressources extrabudgétaires octroyées sur une base volontaire.

Structure et fonctionnement des Bureaux décentralisés

6. Les Membres ont examiné le document préparé par la Direction sur la vision de la structure et du fonctionnement des Bureaux décentralisés

(http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/Decentralized_Offices_CoC_IEE_23June_MainRep_E.pdf), lequel comportait des extraits des rapports des trois Conférences régionales qui se sont tenues en avril et mai 2010 – à Panama pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Luanda pour l'Afrique et à Erevan pour l'Europe - sur les thèmes à la fois de la vision à moyen et à long terme des Bureaux décentralisés et du Centre de services communs (CSC) mondial proposé. Les Membres ont noté avec satisfaction les apports utiles des trois Conférences régionales, en notant que les contributions à venir des deux autres Conférences régionales - pour l'Asie et le Pacifique, et pour le Proche-Orient - leur permettraient de se faire une idée plus complète des différents aspects de la structure décentralisée.

7. En parallèle, les Membres ont rappelé à quel point il était crucial de renforcer la structure décentralisée de la FAO pour améliorer la cohérence, l'efficacité et l'intégration du réseau des Bureaux décentralisés, tout en veillant à assurer l'unité dans l'action de l'Organisation. Dans ce contexte, les points ci-après ont été soulignés:

- En ce qui concerne la proposition de Centre de services communs, les Membres ont posé des questions et reçu des éclaircissement sur l'évaluation interne des pôles du CSC qui est en cours de réalisation et dont les résultats devraient être soumis pour examen au Comité financier en octobre 2010. A ce sujet, les Membres ont indiqué que cet examen devrait viser à trouver le juste équilibre entre efficacité et réduction des coûts, en tenant compte par ailleurs des responsabilités élargies des Bureaux régionaux du fait de la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate (PAI).
- Les Membres ont souligné la nécessité pour les Bureaux décentralisés de disposer d'effectifs de personnel suffisants et ayant reçu une formation appropriée pour bien remplir leur mission.
- A propos des arguments avancés à l'appui du réseau de Bureaux décentralisés de l'Organisation, les Membres ont insisté sur le fait que la FAO doit fournir des services de qualité à ses membres, et que la réduction des coûts ne doit pas être le seul objectif. Par ailleurs, il importe de garder présents à l'esprit les besoins spécifiques de l'Afrique et de tenir dûment compte des difficultés liées aux limitations en termes d'infrastructures et de déplacement - qui compliquent par exemple l'octroi d'accréditations multiples.
- Les Membres ont estimé qu'une meilleure intégration des comptes du Siège et des activités de terrain était par ailleurs nécessaire, et ils ont noté qu'une réponse était actuellement apportée à cette question à travers le remplacement du Système de comptabilité de terrain de la FAO.

Programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs

8. Les Membres se sont déclarés satisfaits des informations fournies sur les Programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs

(http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/MYPOWs_CoCIEE_23June_E.pdf), en notant que leur formulation s'imposait en vertu des Actions 2.70, 2.71 et 2.72 du Plan d'action immédiate, validées par la Conférence en novembre 2009 et reconfirmées par le Conseil, en mai 2010.

9. Les Membres ont noté avec satisfaction que le Comité du programme avait déjà adopté son programme de travail pluriannuel en avril 2010, lequel a ensuite été approuvé par le Conseil en mai 2010. Ils se sont également déclarés satisfaits de l'avancement du programme préliminaire de travail pluriannuel du Comité financier, qui devrait être adopté par le comité à sa prochaine session en octobre et validé par le Conseil en novembre-décembre 2010.

10. En outre, les Membres ont été informés qu'un programme préliminaire de travail pluriannuel pour le Conseil, élaboré sous la conduite du Président indépendant, serait examiné durant deux séminaires informels en juillet et septembre, pour être examiné et adopté par le Conseil à sa session de novembre-décembre 2010. De même, ils ont noté que le Comité des questions constitutionnelles et juridiques devait examiner et adopter son programme de travail pluriannuel à sa prochaine session en septembre 2010, en vue de sa validation par le Conseil à sa session de novembre-décembre.

11. Enfin les Membres ont pris note du fait que ces programmes de travail pluriannuels n'ayant pas de précédent, ils n'avaient pas été inscrits à l'ordre du jour des réunions des Conférences régionales et des Comités techniques en 2010. Dans la mesure où ces organes directeurs se réunissent seulement une fois tous les deux ans, leurs programmes respectifs de travail pluriannuels respectifs pourraient être finalisés lors de leurs prochaines sessions en 2012, à l'issue des travaux préparatoires qui pourraient débuter au cours du présent exercice biennal.

Ressources humaines (PEMS, mobilité du personnel, etc.)

12. Les Membres se sont déclarés satisfaits des progrès et des résultats obtenus dans le domaine des ressources humaines, tels qu'ils sont décrits dans le document préparé par la Direction (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/HR_CoCIEE_23June_E.pdf), en particulier concernant la mise en oeuvre: i) du nouveau Système de communication des informations sur la gestion des ressources humaines; ii) du Système de gestion et d'évaluation des performances (PEMS); et iii) de trois importantes politiques des ressources humaines visant la mobilité du personnel, la représentation des sexes et le Programme des jeunes cadres.

13. Les Membres ont salué le programme ambitieux de travail dans ces domaines, qui a permis d'imprimer une nouvelle orientation à la fonction RH, et qui reflète bien l'esprit de la réforme, le personnel de l'Organisation constituant sa principale richesse. Sur ce point, la discussion a principalement porté sur les points suivants:

- L'importance d'un plan de carrière efficace pour attirer et retenir les jeunes talents a été rappelée, ainsi que la nécessité de mettre en place un système de reconnaissance pour récompenser les meilleures performances.
- Les efforts faits par la Direction pour désigner des candidats internes aux fonctions de Représentants de la FAO en attendant la mise en oeuvre de la politique de mobilité prévue pour septembre 2010 ont été notés.
- Les Membres ont été informés que le premier groupe de 15 jeunes cadres pour l'exercice 2010-2011 devrait rejoindre la FAO en septembre 2010, et ils se sont enquis de la possibilité d'étendre le Programme des jeunes cadres pour accroître le nombre de jeunes cadres recrutés par l'Organisation dans le futur.
- Les Membres se sont dits satisfaits de la démarche proactive adoptée par la Direction pour assurer une très large diffusion des avis de vacance de poste et ainsi toucher des candidats potentiels dans des pays sous-représentés.
- Les Membres ont réaffirmé leur soutien à la politique de l'Organisation en matière d'égalité de représentation des sexes, dans le but d'atteindre l'objectif de 50% de femmes dans le cadre organique et aux postes de responsabilité, fixé par les Nations Unies.

État d'avancement de la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate (PAI)

14. Les Membres ont accueilli favorablement le rapport d'étape sur la mise en oeuvre du PAI présenté par la Direction (http://typo3.fao.org/fileadmin/user_upload/IEE/IPA_Progress_Rep_CoC23June_E.pdf), en notant que des avancées majeures avaient été enregistrées dans de nombreux domaines: planification axée sur les résultats, évaluation des performances, politique des ressources humaines, information sur la gestion des ressources humaines, délégation des pouvoirs au profit des Bureaux décentralisés, Programme de coopération technique, infrastructure informatique dans les Bureaux décentralisés, réformes des organes directeurs et changement culturel.

15. La Direction a dit à nouveau sa détermination à mettre en oeuvre les réformes prévues pour le renouveau de la FAO sans négliger son obligation d'exécuter le programme de travail de l'Organisation. Dans le même temps, elle a rappelé que la transformation de l'organisation était une entreprise complexe et qu'elle comportait des risques significatifs dans la mesure où elle imposait un surcroît de pression pour la Direction et le personnel. A cet égard, le phénomène de la "courbe en J" a été illustré pour montrer qu'en règle générale, les performances se détériorent au début d'un processus de changement, avant de se redresser ensuite. Pour optimiser les bénéfices de ce changement et réduire le plus possible les risques de perturbation durant la période de transition, la Direction devrait centrer ses efforts sur une communication efficace, un travail accru d'éducation et de formation et une évaluation fiable des risques. A cet égard, les Membres ont été informés que les résultats complets de l'évaluation des risques en cours, sur l'exécution du Programme d'action immédiate, leur seraient communiqués à la prochaine réunion du CoC-EEI, en octobre 2010, en même temps que les premiers résultats de l'enquête auprès du personnel de l'Organisation qui doit être réalisée entre juillet et septembre 2010.

16. Par ailleurs, les observations suivantes ont été formulées au cours de la discussion:

- La nécessité de trouver un meilleur équilibre entre le niveau de détail relevé dans les rapports d'étape, qui est lié à l'obligation de rendre des comptes aux Organes directeurs, et le désir de disposer d'informations plus qualitatives, dans un format simplifié, a été soulignée. Concernant la communication, les Membres ont insisté sur l'importance d'une documentation fournie en temps utile et aisément accessible.
- Les Membres ont déclaré attendre avec intérêt l'évaluation totale des besoins financiers liés à l'exécution du PAI en 2010-2013, qui doit leur être soumise à la prochaine réunion du CoC-EEI en octobre.

Questions diverses

17. ***Compétences requises pour le poste de Directeur général.*** Un projet de profil des compétences requises pour le poste de Directeur général a été distribué pour information par l'un des Membres, qui a indiqué que, même si le profil des compétences proposé n'était pas utilisé durant le présent exercice biennal, il pourrait faciliter un échange de vues informel entre les Membres.

Annexe

Ordre du jour

1. Point d'information sur l'établissement des priorités pour les activités techniques de l'Organisation
2. Structure et fonctionnement des Bureaux décentralisés
3. Programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs
4. Ressources humaines (PEMS, mobilité du personnel, etc.)
5. Progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate (PAI)
6. Questions diverses